

Paris, le 13 février 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AFTE, l'Af2i et l'AMAFI lancent la Charte de l'Euro PP

L'AFTE, l'Af2i et l'AMAFI ont rendu publique la « Charte relative aux *Euro Private Placements* ou *Euro PP* » élaborée par le groupe de Place réuni sous l'égide de la Banque de France et de la Chambre de Commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France. L'objectif est d'accompagner et de faciliter le développement des opérations de placements privés obligataires (appelées Euro PP) en France et à l'international.

Les travaux du groupe de Place, qui ont donné lieu à une très grande mobilisation des principaux acteurs de la Place financière de Paris, émetteurs, investisseurs, intermédiaires et autorités, depuis l'été 2013, se sont achevés début janvier.

La Charte de bonnes pratiques qui en est issue, est publiée aujourd'hui par les associations qui ont été au cœur de ces travaux. Elle propose un cadre d'exécution régissant les relations entre les émetteurs, les investisseurs et les intermédiaires et comprend quelques modèles juridiques types pour la réalisation de ces opérations.

L'objectif est de contribuer de façon significative au développement des opérations d'Euro PP en France et à l'international, principalement en Europe. En effet, ces opérations, qui depuis leur lancement en 2012, ont permis de lever plus de 7 milliards d'euros, sont en mesure de représenter une importante source de financement alternative pour nombre d'entreprises, et plus particulièrement les ETI.

La Charte est désormais disponible sur les sites des associations professionnelles signataires. Une version anglaise sera également disponible prochainement. La Charte et ses annexes sont appelées à évoluer pour tenir compte des attentes des parties prenantes et des évolutions des marchés. Un Comité de suivi est mis en place à cet effet.

Contacts presse :

AFTE : Valérie Voisin, 01.42.81.98.41, valerie.voisin@afte.com

Af2i : Jean Eyraud, 01 42.96.25.36, jean.eyraud@af2i.org

AMAFI : Philippe Bouyoux, 01.53.83.00.70, pbouyoux@amafi.fr

AFTE, Association Française des Trésoriers d'Entreprise. C'est l'association professionnelle qui fédère les personnes intéressées par la gestion de trésorerie, le financement et la gestion des risques financiers. Elle compte environ 1400 membres dont 1000 financiers et trésoriers des entreprises publiques et privées de toutes tailles, et environ 400 membres correspondants (banquiers, consultants, etc...). L'AFTE articule son action autour de six axes : les commissions, la représentation de la profession en France et à l'international, les manifestations, les publications, la formation et un site internet.

AFTE, 3 rue d'Edimbourg 75008 Paris, www.afte.com

Af2i, Association française des investisseurs institutionnels.

Elle est l'association la plus représentative du monde institutionnel européen du fait de la diversité de ses adhérents : 75 membres entreprises et institutions représentant 1800 Md€ d'actifs gérés quelle que soit leur famille d'appartenance (assurance, retraite, prévoyance, mutuelle de santé, entités publiques et entreprises,...) et 60 membres partenaires représentatifs des différents métiers de la gestion et du titre. Centre de proposition, de réflexion, d'information et d'assistance, l'Af2i définit et fait connaître les meilleures pratiques pour les investisseurs sur les techniques de gestion, les marchés et les instruments financiers.

Af2i, 36 rue de l'Arcade 75008 Paris, www.af2i.org

AMAFI, Association française des marchés financiers

Association professionnelle qui représente les acteurs des marchés financiers en France, l'AMAFI a pour mission de contribuer à la promotion et au développement des activités de marchés financiers en France. Elle regroupe plus de 120 adhérents, intermédiaires financiers, banques, infrastructures de marché et de post-marché, qui jouent un rôle crucial pour le financement de l'économie et l'allocation de l'épargne.

AMAFI, 13 rue Auber 75009 Paris, www.amafi.fr